Flash

Belfius Plan Bonds

Fonds commun de placement de droit belge

Mai 2015

Armez-vous contre une hausse éventuelle des taux grâce à un fonds obligataire géré activement

Disposez-vous de fonds obligataires qui investissent exclusivement en obligations d'État de la zone euro ou en obligations d'entreprises de bonne qualité[1] ? Dans ce cas, le risque d'un rendement négatif est réel ces prochaines années. En effet, le taux d'intérêt est extrêmement bas. Saviez-vous que le taux d'intérêt belge à 4 ans est même négatif ? Il en va de même du rendement des obligations d'entreprises de qualité supérieure. Actuellement, investir dans une obligation de, p. ex. Nestlé, GDF Suez ou Anheuser-Busch Inbev avec une date d'échéance en 2016, vous coûte de l'argent[2]. Quand le taux d'intérêt remontera, les cours des obligations baisseront. Vous pouvez vous armer contre ce phénomène en investissant dans un fonds obligataire géré activement. Le gestionnaire de fonds du Belfius Plan Bonds limitera le plus possible le risque de taux.

Vous voulez plus d'informations ?
Allez sur *belfius.be/selectiondefonds*.

Souscrivez maintenant via Belfius Direct Net ou passez dans votre agence Belfius.
Votre conseiller financier vous fournira volontiers des éclaircissements.

Points positifs

- En investissant dans ce fonds de fonds, l'investisseur dispose d'un portefeuille obligataire très diversifié. Outre des obligations d'État et d'entreprises 'Investment Grade', il investit également dans des obligations d'entreprises 'High Yield'[1], des obligations de pays émergents et dans des obligations convertibles qui peuvent accroître le rendement. La pondération des différentes catégories dépend de la phase des cycles économiques.
- Le gestionnaire peut couvrir le risque de taux. Il est possible que Belfius Plan Bonds soit bien placé pour faire face à une hausse des taux d'intérêt. En outre, il peut investir jusqu'à 30 % en devises étrangères.
- Belfius Plan Bonds est un investissement fiscalement intéressant. Selon la législation fiscale actuelle, aucun précompte mobilier ni taxe boursière ne sont dus en cas de vente.

Points d'attention

- Les rendements des obligations de bonne qualité (investment grade) sont historiquement faibles.
- Pas de protection du capital. Belfius Plan Bonds a pour objectif de réaliser un rendement positif à un horizon d'investissement de 2 à 3 ans. Une baisse de cours intermédiaire n'est pas exclue. Le fonds présente une classe de risque de 3 sur une échelle de 1 à 7.

Évolution de la VNI (en valeur absolue, en EUR) de Belfius Plan Bonds (cap) au cours des dix dernières années

Rendement annuel sur les 10 dernières années civiles (31-12) (avant frais et taxes) en EUR (%) de Belfius Plan Bonds (cap)

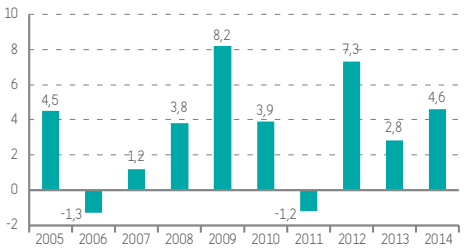

Les résultats obtenus dans le passé ne constituent pas un indicateur fiable, ils peuvent être trompeurs et n'offrent donc aucune garantie pour les rendements futurs. Les chiffres du rendement, basés sur des données historiques, ne tiennent pas compte des fusions éventuelles d'OPC ou de compartiments de fonds d'investissement. Il s'agit de résultats calculés sur une base annuelle, qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée uniques. Le fonds a été lancé le 23 avril 2004.

Rendement actuariel au 31-03-2015 (en %) de Belfius Plan Bonds (cap)

Rendement	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis 1ère VNI 23-04-2004
Classe C Cap (EUR)	6,7	5	3,5	3,6	3,8

Nous vous recommandons de lire le document « Informations clés pour l'investisseur » avant de prendre toute décision quant à votre investissement. Le document « Informations clés pour l'investisseur », le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, et via *belfius.be/fonds*.

[1] Les agences de notation attribuent aux obligations de "bonne qualité" (= "Investment Grade") une notation qui est supérieure ou égale à BBB- (chez Fitch et S&P) ou Baa3 (chez Moody's). La notation la plus élevée est AAA. Une notation inférieure à BBB- ou Baa3 est "High Yield" (ou "Speculative Grade").

[2] Source : Bloomberg

Belfius Plan Bonds

Fonds commun de placement de droit belge

Politique d'investissement

- L'objectif du fonds est de faire bénéficier l'investisseur de l'évolution des marchés obligataires au travers d'un portefeuille d'organismes de placement collectif (OPC) sélectionnés par le gestionnaire sur la base de la stabilité et de la pérennité de leurs performances au regard du monde des investissements.
- Le fonds investit principalement en parts d'OPC gérés par la société de gestion et qui investissent eux-mêmes essentiellement en obligations, liquidités et instruments de marché monétaire provenant de tous types d'émetteurs actifs sur les marchés mondiaux.
- Les obligations de ces OPC sont principalement émises par des émetteurs réputés de bonne qualité (investment grade) qui, au moment de l'acquisition, sont notés par une des agences de notation au minimum BBB-/Baa3 (ou équivalent). Néanmoins, le fonds pourra détenir à titre accessoire des OPC investissant dans des obligations à haut rendement (*speculative grade* rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à l'acquisition). Les obligations de ces OPC seront principalement émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales.
- Le fonds pourra également avoir recours de façon limitée à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des options et des futures.
- La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.
- Ce compartiment est destiné aux investisseurs souhaitant opérer une diversification de leur patrimoine tout en acceptant de courir le risque propre aux fluctuations du marché obligataire visé par la politique d'investissement.

Approche investissement

Ce produit est destiné à la partie dynamique du portefeuille de l'investisseur.

Devise

EUR

Durée

Pas de durée fixe

Souscription

Prix de souscription minimum	Pas de prix de souscription minimum, souscription à la valeur nette d'inventaire (VNI) du jour, chaque jour bancaire ouvrable avant 16 h (heure locale). Les souscriptions après 16 h s'exécutent à la VNI du jour bancaire ouvrable suivant.
Type de parts	Parts de capitalisation (plus-value potentielle, la VNI qui est versée en cas de vente peut être plus élevée qu'en cas d'achat).

Caractéristiques

Valeur nette d'inventaire	Chaque jour bancaire ouvrable – publication dans *L'Echo* et *De Tijd*, ainsi que sur *belfius.be/fonds*

Frais supportés par l'investisseur

Entrée	< EUR 50 000 : 2,5 % EUR 50 000 - EUR 124 999 : 1,75 % EUR 125 000 - EUR 249 999 : 1 % EUR 250 000 – EUR 499 999 : 0,75 % ≥ EUR 500 000 : 0,625 % Réduction de 10 % des frais d'entrée pour les souscriptions exécutées via Belfius Direct Net.
Sortie	Aucuns
Gestion	Aucuns frais de gestion au niveau du fonds. Au sein des fonds sous-jacents dans lesquels le fonds investit, des frais de gestion peuvent être comptabilisés. Ces frais de gestion font partie des frais récurrents. Pour de plus amples informations concernant les frais récurrents, vous pouvez consulter le document *Informations clés pour l'investisseur* du fonds.

Risques

Risques	Il est rappelé à l'investisseur que la valeur de son investissement peut augmenter comme diminuer et qu'il peut donc recevoir moins que sa mise. De plus amples informations sont disponibles dans le document *Informations clés pour l'investisseur* ou sur *belfius.be/risques-investissements*.
Indicateur synthétique de risque	Niveau de risque 3. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, où 1 représente le risque le moins élevé et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse et à la hausse) et le plus faible ne signifie pas « sans risque ». La volatilité, traduite par ce niveau de risque, indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus amples informations sont disponibles dans le document *Informations clés pour l'investisseur*.

Fiscalité

Sur la base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est le suivant pour les revenus attribués :

- précompte mobilier : la plus-value potentielle n'est pas soumise au précompte mobilier ;
- taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) : aucune.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

Prospectus

Offre publique. Le document *Informations clés pour l'investisseur*, le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur *belfius.be/fonds*.
Nous vous conseillons de lire le document *Informations clés pour l'investisseur* avant de prendre la décision d'investir.

Ce document est un document promotionnel, établi et distribué par Belfius Banque. Il ne comporte aucun conseil en investissement et ne peut être considéré comme tel. Ce document n'est pas établi conformément aux dispositions relatives à la promotion de la recherche indépendante en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de faire du commerce avant la diffusion de la recherche en investissement.

ÉR : Belfius Banque SA, Boulevard Pachéco 44 à 1000 Bruxelles – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB – RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 – N° FSMA 19649 A. Date de fin de rédaction : 28-05-2015

Belfius Banque & Assurances